

Expérimentation : fiche informative

**Titre de l'action : l'accueil des élèves intellectuellement précoces (EIP) dans une classe de ZEP
Académie de Nancy-Metz**

Ecole Bonsecours 2, rue provençal 54000 Nancy

ZEP : oui

Téléphone : 03-83-37-27-65

Télécopie : 03-83-37-85-97

Mèl de l'école : ce.0540805g@ac-nancy-metz.fr

Adresse du site de l'établissement : /

Personne contact : Christine Jacque, directrice ce.0540805g@ac-nancy-metz.fr

Classe(s) concernée(s) : du CP au CM2

Disciplines concernées :

Date de l'écrit : juin 2008

Résumé :

Depuis 2006, l'école, dans un quartier situé en ZEP, accueille des élèves intellectuellement précoces.

Alertée par la psychologue scolaire de la présence dans les écoles du secteur de nombreux élèves en échec scolaire du fait de leur haut potentiel intellectuel et de leurs difficultés à entrer dans les apprentissages dans les classes ordinaires, l'inspectrice de circonscription s'est mise en quête de la meilleure solution pour répondre aux besoins de ce public particulier si peu et si mal connu. La seule réponse à ces difficultés consiste souvent et seulement à accélérer le déroulé du cursus scolaire. Les familles semblaient en grand désarroi et s'orientaient souvent vers les écoles privées de la ville dont la presse relatait régulièrement les offres spécifiques.

C'est avec intérêt que la directrice de l'école de Bonsecours et son équipe se sont penchées sur la proposition de devenir un pôle d'accueil pour les EIP de l'agglomération nancéenne. Il y avait dans cette école classée en ZEP des atouts certains pour s'engager plus avant : une équipe volontaire, jeune, sans a priori sur la précocité intellectuelle, forte de son expérience sur la mise en place des cycles et le travail en décloisonnement. Le recrutement connaissait une baisse constante et l'apport de nouveaux élèves était bienvenu. L'école bénéficiait en outre de locaux spacieux destinés à une prochaine rénovation et d'un personnel supplémentaire affecté au titre de la ZEP.

Des professeurs d'IUFM intéressés par la problématique des EIP ont manifesté leur envie de se joindre à l'opération : on pourrait ajouter l'étude d'une deuxième langue vivante, l'allemand, des ateliers de réflexion philosophique, des ateliers scientifiques et technologiques.

Le projet, a reçu le soutien de l'Inspecteur d'Académie.

Les axes de la prise en charge spécifique sont inspirés par le rapport Delaubier paru en 2002 (<http://media.education.gouv.fr/file/01/1/4011.pdf>) qui préconisait un certain nombre de recommandations. L'action s'inscrit également dans le cadre de l'article 34 de la Loi du 22 avril 2005.

Il n'y a pas de filière spéciale ni de dissolution dans les classes ordinaires. Il fallait proposer un emploi du temps sur mesure aux EIP et un programme en 3 volets (accélération, enrichissement et équilibre) pour couvrir l'ensemble des besoins à satisfaire.

Restait à voir la place dévolue aux autres élèves dans ce dispositif pour ne pas créer de frustration ni d'envie. Le choix d'un brassage a prévalu pour « tirer vers le haut » l'ensemble des classes. Les EIP ne seraient pas un groupe pris à part mais un groupe locomotive. Les autres camarades pourraient bénéficier de leur apport.

Les parents du conseil d'école donnèrent leur adhésion.

L'année 2006/2007 a vu la mise en place du dispositif avec la formation de l'équipe, la participation active des professeurs d'IUFM, les premiers pas dans la communication avec les familles, avec les

partenaires, avec la municipalité. Une information a été envoyée aux écoles de l'agglomération pour leur faire connaître le dispositif d'accueil. En 2007/2008 pour affiner la réflexion et bénéficier d'un cadre reconnu et structurant, l'IEN a proposé d'inscrire l'action dans les projets expérimentaux de l'Académie. Du temps a été dégagé pour continuer à se former, à échanger entre collègues, à rédiger des écrits publiables utiles à d'autres écoles désireuses de rejoindre ce type d'action. Des modifications ont été apportées dans les ateliers : ajout d'une prise en charge de la rééducatrice pour conforter l'estime de soi par la calligraphie, participation du conseiller pédagogique EPS à des séances qui favorisent la relation corporelle à autrui.

Dix élèves EIP sont actuellement scolarisés dans l'école qui a gagné la confiance des parents accueillis, consultés et entendus. L'école prend à son tour confiance en ses capacités.

L'expérimentation en est encore à sa phase de démarrage, il est trop tôt pour procéder à un bilan.

Beaucoup de chemin a été parcouru, il reste des interrogations, des ajustements pour continuer à avancer sur ce sujet qui n'a pas fini de faire couler de l'encre et de défier les possibilités d'adaptation du système éducatif.

Mots-clés : élèves intellectuellement précoces (EIP),

STRUCTURES	MODALITES DISPOSITIFS	THEMES	CHAMPS DISCIPLINAIRES
Ecole élémentaire ZEP-REP	AIS Diversification pédagogique Individualisation Partenariat RASED	Arts et culture Citoyenneté, civisme Comportements de rupture Culture scientifique Difficulté scolaire Evaluation Filles, Garçons Maîtrise des langages Parents, Ecole TICE Vie scolaire	Education artistique Education civique, EPS, Motricité Français Histoire, Géographie Interdisciplinarité Langues vivantes Mathématiques

Expérimentation : bilan 2007-2008

**Titre de l'action : l'accueil des élèves intellectuellement précoces (EIP) dans une classe de ZEP
Académie de Nancy-Metz
Ecole Bonsecours 2, rue provençal 54000 Nancy**

Bilan de l'action menée pendant l'année 2007-2008

I. Présentation générale : les EIP dans l'école

Les élèves sont accueillis dans des classes ordinaires à double niveau. A chaque fois, nous avons eu la possibilité de proposer aux EIP une classe comportant un niveau supérieur. De cette manière, tous les élèves ont la possibilité de travailler au niveau supérieur.

Ce tableau montre la répartition des EIP dans les classes. Ils représentent 14,9% des élèves scolarisés dans l'école et 5,4% d'entre eux sont pris en charge par le RASED. Le nombre de garçons EIP dans l'école est supérieur au nombre de filles. Cela est dû au fait que la plupart du temps, les filles s'adaptent mieux au milieu scolaire et se font moins remarquer. Cette année 4 garçons EIP viennent de l'étranger.

	Effectifs	Elèves signalés au RASED		EIP dans l'école	Remarques
		Non EIP	EIP		
CP/CE1	14 + 5	2 + 1	1 + 0	1 (CP) (en avance d'1 an)	1 G (dont 1 ext)
CE1/CE2	13 + 5	6 + 0	0 + 0	2 (CE1)	2 G (dont 1 ext)
CE2/CM1	8 + 11	3 + 2	1 + 0	4 (CE2) (dont 1 en avance d'un an)	2 G 2 F (dont 1 ext G)
CM1/CM2	6 + 12	0 + 4	2 + 0	4 (CM1) (dont 1 en avance d'un an)	3 G 1 F (dont 1 ext G)
TOTAL	74	18 (24 %)	4 (5,40 %) (36 % des EIP)	11 (14,9 %)	8 G 3 F (dont 4 ext G)

II. Les actions mises en œuvre

1. Le programme d'accélération dans les classes à double-niveau

- **Au cycle II** : 1 élève de CP, qui lisait et comptait dès la rentrée de septembre, a suivi le programme de CE1 en étude de la langue, en mathématiques et en anglais. Cette différenciation pédagogique a tenu compte du fait qu'il avait déjà une année d'avance et restait soucieuse du rythme d'apprentissage de l'enfant.

- **Au cycle III :**
 - 2 élèves de CE2 ont régulièrement travaillé au niveau suivant, voire au niveau III. 1 élève de CE2 a suivi son niveau de classe, un élève de CE2 a rencontré quelques difficultés pour suivre dans son niveau de classe.
 - 4 élèves de CM 1 ont validé le niveau II et suivi partiellement le niveau III.

2. Le programme d'enrichissement

- Grâce à l'IUFM, 2 professeurs des écoles de deuxième année (PE2) bilingues ont proposé un atelier à des élèves de cycles II et III. Deux groupes ont été constitués avec les élèves qui avaient déjà suivi une initiation l'année précédente et ceux qui abordaient l'apprentissage de l'allemand. Ces groupes comprenaient les EIP, mais aussi d'autres élèves de l'école qui ont pu bénéficier de l'apprentissage précoce d'une autre langue en plus de l'anglais.

3. Le programme d'équilibre

- Les EIP pouvant rencontrer quelques difficultés avec le geste graphique ou susceptibles d'être en refus face à l'écrit ont été pris en charge par la rééducatrice du RASED dans le cadre d'un atelier en lien avec la calligraphie, la production d'album et l'estime de soi.

3.1. « Travail autour du geste graphique, en lien avec l'estime de soi, et à travers la réalisation d'un album personnel »

Mme Fabienne ANDRE. Rééducatrice RASED Bonsecours.

Cadre du travail :

1 rencontre d'une heure hebdomadaire avec un groupe de 3 enfants, 1 CE2 et 2 CM1, de janvier à juin.

Le premier entretien pour énoncer ce qui peut faire désir à écrire et ce qui peut poser difficulté à l'installation d'un travail d'écriture.

Il s'est agi de :

- questionner les enfants sur leur représentation de l' « objet ». Les réponses ont été :
 - « raconter quelque chose »
 - « parler des maths ou du moyen âge parce que j'aime ça »
- feuille 12lorles ses ma

Exemples :

- Peut-on tout raconter ? Les personnages peuvent-ils se battre ?
Oui, si c'est pour une cause juste.
- Peut-on utiliser son propre prénom ?
Oui, car on peut s'imaginer à la place d'un des personnages ; on peut aussi parler à sa place en disant « je » ou parler de lui comme d'un « étranger » en disant « il ».
- Peut-on mélanger le vrai et le faux ? Comment dire alors dans le titre ?
Oui, « on peut mélanger... il faut trouver des mots... comme pour les petits... il était une fois ».

Les récits construits au fil des rencontres suivantes installent un processus de renarcissisation :

Ils mettent en scène un personnage qui :

- répare, par exemple : un homme réussit par ses valeurs guerrières à être remarqué par le roi conquérant et vainqueur. IL accepte d'être au service de ce roi mais profite de sa place pour affranchir ses compatriotes devenus esclaves. IL soulève une armée et libère son peuple.
- ou se répare, par exemple : un homme s'appuie sur des réussites progressives dans des combats d'Arts Martiaux et les récompenses financières pour se construire une salle de musculation et devenir finalement champion.

Les activités graphiques proprement dites (disséminées tout au long des rencontres)

- prennent sens dans un contexte de désir à DIRE
- et ainsi deviennent source et support de désir et plaisir à FAIRE :
- Le type ou les types de calligraphie retenus pour la réalisation des fiches d'identité des personnages et des têtes de chapitre ont été explicités par les 3 enfants en tenant compte de ce qu'ils « avaient à DIRE ».

Exemples : « Dans mon histoire il y a du vrai et du faux, du passé et du présent, je voudrais écrire avec des tags, en plus «il» (le personnage) est rebelle ».

Les élèves ont questionné le sens et les codes de lecture de la mise en forme calligraphique.

- Le temps et l'investissement mis dans les tâches graphiques sont différents selon les enfants. Un de ceux-ci a pu dire « j'y ai mis tout mon amour », un autre n'a accepté que de repasser sur les lettres que j'avais tracées au crayon de papier selon la mise en forme qu'il avait, lui, précédemment choisie.

Conclusion :

En s'installant dans un travail d'écriture centré sur leur monde personnel, les enfants ont questionné mais aussi trouvé des réponses au sens des activités graphiques qui s'y sont rattachées.

Ils ont aussi cherché à « négocier » à travers l'acte graphique choisi, ce qui allait leur permettre de « DIRE au mieux » et de « FAIRE à moindre mal ».

Leurs expériences de désir et plaisir à calligraphier ont été très personnelles et personnalisées.

3.2. Interventions en EPS

Le conseiller pédagogique en EPS a proposé un projet autour des jeux coopératifs.

Déroulement : Prise en charge d'un groupe de 10 élèves aux dates suivantes pendant une heure. Lundi 12 novembre ; lundi 19 novembre ; lundi 26 novembre ; lundi 3 décembre ; lundi 10 décembre ; lundi 17 décembre 2008.

Compétences spécifiques travaillées :

- coopérer, s'opposer collectivement ;
- agir et s'exprimer avec son corps.

Activités conduites :

- coopérer, s'opposer collectivement.

A partir d'un matériel (le parachute), les élèves ont vécu des situations de jeux associant manipulation de l'outil et mise en place de stratégies collectives pour réussir.

Ils ont également proposé et testé des situations induites par le matériel « parachute ».

Les situations ont évolué en associant le parachute à des ballons selon la même organisation : présentation de situations par l'enseignement et recherche de nouveaux jeux par les élèves.

- agir et s'exprimer avec son corps.

Vers la gymnastique rythmique : à partir d'un objet (le ballon), les élèves ont construit progressivement une chorégraphie associant une position de départ, la mise en mouvement du ballon, la mise en mouvement de son corps, l'échange avec un partenaire et une position d'arrivée. Cette chorégraphie a été associée à un support musical lors des deux dernières séances.

Parallèlement à cette démarche de création, des situations ludiques d'expression avec le ballon étaient proposées pour illustrer les variables de la gymnastique rythmique.

Relations avec le projet

Suite aux constats de dysharmonie entre les activités intellectuelles et physiques constatées, ces séances avaient pour objectifs de travailler des activités motrices de base : se déplacer en courant et manipuler un ballon.

Les activités autour de l'expression étaient destinées à travailler l'estime de soi et la confiance en soi.

Les groupements d'élèves ont favorisé les jeux collectifs, l'élaboration d'un projet en petits groupes et le rôle de spectateur attentif et actif lors de la présentation des chorégraphies.

Les constats

Ces séances ont permis d'intégrer dans les activités à la fois des élèves EIP et des élèves en difficultés. Elles ont permis de mettre en évidence l'importance de l'EPS dans la socialisation de l'élève à la fois dans son positionnement individuel et dans ses relations au groupe.

Un temps plus long de prise en charge serait souhaitable (sur l'année) car cela permettrait d'affiner l'observation et l'évaluation.

Prolongement envisagé

Proposer à ces élèves un module d'athlétisme pour mettre en avant l'idée de progrès personnel et la prise en compte de la différence avec l'autre au travers des capacités physiques.

3.3. Prise en charge psychologique dans le cadre du RASED

Tous les EIP ont été revus en entretien individuel par la psychologue scolaire lors de l'intervention de l'étudiante en kinésithérapie étudiant la posture et la dysgraphie chez les EIP, afin de s'assurer de l'adhésion des enfants et de leur collaboration à cette recherche. Un seul EIP a été pris en charge pour un suivi psychologique.

4. D'autres projets

- Un projet spécifique a été mené autour de l'acquisition du vocabulaire. Il a permis d'enrichir le stock lexical des élèves tout en favorisant une initiation à l'étymologie des mots. Ce projet a suscité la curiosité et l'enthousiasme de nombreux élèves dont le regard s'est affiné.
- Un accueil des parents dans l'école a été organisé les samedis matin dans le cadre d'un projet

sur le jeu. Les parents venaient jouer à des jeux de société avec les élèves de l'école. Les élèves sont devenus plus autonomes pour la gestion d'une partie et ont appris à gérer la frustration liée au fait de perdre.

- Pratique du conseil coopératif : pendant la semaine les élèves écrivent sur des morceaux de papiers les questions à soulever lors du conseil. Une fois par semaine, les papiers sont lus et débattus. Cela permet aux élèves de réfléchir à leur attitude et à chercher des solutions et des réponses eux-mêmes tout en développant des compétences dans le domaine de l'argumentation.

Description : le projet d'accueil des EIP sur le cycle III (classes de CE2-CM1 et CM1-CM2)

L'essentiel de l'organisation pédagogique de la classe accueillant les EIP est la symbiose de plusieurs logiques pédagogiques qui visent à favoriser le programme d'accélération.

- **La logique des cycles** est étendue au point de regrouper et transformer la présentation des apprentissages, décrits sous forme d'« items-compétences » dans les documents d'application, en « **files rouges notionnels** » qui regroupent les apprentissages selon une progression didactique par concepts qui traversent chaque champ notionnel au fil des classes de l'école primaire.
- Ces files rouges notionnels sont redistribués en **modules d'apprentissages** qui peuvent être étudiés à la vitesse réelle de l'élève, dans le temps imparti à la classe. Cette logique modulaire permet une souplesse et une variété d'usage tout en facilitant diverses organisations pédagogiques. Chaque module est abordé selon **une pédagogie en spirale** qui donne la possibilité aux élèves d'aborder chaque concept à trois niveaux différents de difficulté;
- Les évaluations, exercices, leçons sont également construits selon ces **deux logiques modulaires et spiralaires**.
- Les documents de travail en français et mathématiques sont construits selon trois fiches types : une fiche « plan de travail », une fiche « consignes » et une fiche « document de travail ».
 - La fiche « plan de travail » présente l'ensemble des modules proposés à l'étude, dans les différentes disciplines, pendant une période de temps choisie. Ainsi chacun (élève, professeur et parent) possède une vision globale des apprentissages à mener dans le temps limité et peut gérer le temps passé sur un module. Cette même fiche devient à la fin de la période d'étude le témoin des apprentissages réalisés dans la période, le trimestre, l'année ou le cycle.
 - La fiche « consignes » présente 3 consignes de travail correspondant aux trois niveaux de difficultés proposés. Chaque fiche-consigne vise à favoriser une forme-type de raisonnement ou à proposer une forme-type de situation-problème. Ainsi une même fiche peut servir plusieurs fois que l'élève progresse (changement de niveau de difficulté) ou qu'il continue à étudier au même niveau de difficulté (changement de document de travail).
 - La fiche « document de travail » présente un texte (récit, ensemble de phrases présentant les mêmes caractéristiques grammaticales, ensemble cohérent de données mathématiques (numériques ou non) manipulables selon différentes consignes, présentation d'une situation servant d'énoncé mathématique, etc.). Un même texte peut ainsi être utilisé pour une dictée, pour un travail de lecture et de compréhension, pour une étude sur les accords, pour débiter une histoire à construire, selon la fiche consigne qui l'accompagne et aussi être utilisé à des niveaux de difficultés variés.
- Les séances de français et de mathématiques sont organisées selon l'« organisation de la matinée » proposée par la **Pédagogie de Maîtrise à Effet Vicariant** développée par Michel Monot : <http://www.lapmev.fr.st/>

III. De la difficulté de la prise en charge scolaire des EIP

Afin de synthétiser plus aisément les observations et constats des enseignants, un guide d'entretien leur a été proposé. Les différents points de ce document constituent les paragraphes de la synthèse présentée.

1. Rapport à l'apprentissage

- Une enseignante note qu'un EIP accueilli dans sa classe « apprécie tout ce qui est mécanique (les opérations en mathématiques en particulier), qu'il a beaucoup de difficultés à accepter de ne pas réussir immédiatement, de se tromper : pour une seule erreur de copie, l'élève s'oblige à recopier la phrase entière plutôt que de barrer et réécrire uniquement le mot. Lorsqu'il ne réussit pas, il se met en colère et n'est pas facile à raisonner, surtout quand il est fatigué ».
- Une autre enseignante de l'équipe remarque qu'un élève a cette même difficulté face à l'échec, surtout quand d'autres élèves ont réussi.

La littérature développe abondamment cette difficulté des EIP à gérer émotionnellement un quelconque échec, alors qu'ils ont eu l'habitude de réussir sans effort. La prise en charge en classe nécessite des moments fréquents de discussion pour aider l'élève à comprendre que l'apprentissage peut aussi passer par l'erreur.

2. Relations aux pairs

- Un élève de CP/CE1 est souvent seul ou recherche la compagnie des élèves plus âgés.
- Un élève de CE2 est régulièrement en conflit avec certains pairs.

3. Relations à l'enseignant

3 EIP ont des difficultés à respecter les règles et sont parfois opposants.

4. Relations avec les parents

Pour 2 enfants accueillis, les relations avec les parents ont été « chronophages » (nombreuses rencontres avec les membres de l'équipe). L'importance de ce temps passé avec les familles se comprend dans la mesure où ces parents ont choisi de scolariser leur enfant dans une autre école que celle de leur secteur. La gestion de ce changement pour l'élève génère, dans un premier temps, un effort d'adaptation devant être discuté et dont la durée se doit d'être la plus courte possible et la moins coûteuse en énergie.

5. Apport de la présence des EIP pour la classe

Les enseignants remarquent que ces élèves se montrent motivés par l'apprentissage, qu'ils participent beaucoup, qu'ils sont en mesure d'apporter des connaissances culturelles dans différents domaines (histoire, géographie, vocabulaire...) qu'ils font partager au reste de la classe. L'échange entre eux provoque une émulation culturelle.

6. Etudes de cas

Deux cas sont présentés. Ces deux élèves étaient en difficulté dans leur école précédente. Le programme qui leur a été proposé est différent ainsi que les résultats observés à ce jour.

C. a 8 ans et est en CE2, il a un an d'avance.

Parcours : il a fait sa PS et MS dans son école de secteur. Ses parents ont ensuite choisi de l'inscrire au CP dans une école privée. Il a suivi le CP et le CE1 dans cette école.

Dans son ancienne école, C. ne voulait plus aller à l'école, n'avait pas d'amis, refusait tout travail scolaire. La situation semblait très difficile.

Réponses de l'école : depuis la rentrée, de nombreuses rencontres ont eu lieu avec les parents, l'enseignante, la psychologue scolaire, la directrice et parfois l'infirmière psy qui anime l'atelier thérapeutique auquel il participe, la psychomotricienne qui les suit et son orthoptiste. Ces rencontres sont à la fois l'occasion d'écouter les parents mais aussi de chercher des aménagements pour que la scolarité de cet élève se passe au mieux. En classe, sur les conseils de l'orthoptiste, un rehausseur et un plan incliné ont été proposés à l'enfant pour améliorer son confort. Une boule de stress est laissée à sa disposition. En effet une étude de Zentall de 2001 démontre qu'il est plus facile pour ces enfants de se concentrer avec les mains occupées et qu'il est inutile de tenter de réduire leur distraction. Une aide méthodologique du classeur est proposée, un programme de l'emploi du temps de la journée est collé sur sa table. Le volume d'écrit est modulé, la trace écrite de la leçon est photocopiée. L'enseignante fait preuve de beaucoup d'empathie au quotidien. L'enfant est pris en charge par la rééducatrice dans l'atelier « Estime de soi » ; il est suivi par la psychologue scolaire en lien avec le CMP.

P., 9 ans : il est en CM1 avec un an d'avance. P. a fait toute sa scolarité dans son école de secteur.

A partir du CE2, il a commencé à s'ennuyer, à ne plus vouloir venir à l'école, à s'isoler socialement. Il n'avait plus d'amis, se renfermait sur lui-même.

Réponses de l'école : pour P., les réponses apportées par l'école sont plus simples. Quelques rencontres ont eu lieu avec l'enseignant. Il a maintenant la possibilité de travailler au niveau supérieur et cela semble lui convenir puisqu'il est maintenant content de venir à l'école. La méthodologie enseignée de la classe lui a rapidement convenu selon les propos des parents, elle l'a aidé à prendre conscience de ses stratégies procédurales. Il a du s'adapter et faire sa place mais maintenant il s'est fait des amis (parmi des élèves en difficulté) et il montre beaucoup d'empathie avec les élèves victimes de moquerie. Il a un grand sens de la justice. C'est un élève qui est bien intégré dans l'école.

7. Et les autres élèves ?

Les autres élèves ont droit, comme les EIP, à un aménagement particulier si le besoin est établi ; par exemple deux enseignants (Mme Schaaf et M Thomas) ont construit des outils permettant l'émergence d'une réelle "politique pédagogique" pour le cycle 3 : la partie "programme d'accélération" pour les élèves E.I.P. du cycle 3 et le projet d'accueil des E.I.P. furent simplement superposés. Les logiques pédagogiques mises en oeuvre ne visent pas uniquement les E.I.P. mais ont été conçues pour permettre à chaque élève de progresser à son rythme tout en maintenant une cohérence didactique au fil des séances, de la semaine, de la période, du trimestre, de l'année scolaire, du cycle mais également une congruence au sein des groupes de travail, de la classe, et des élèves du cycle.

Les différences matérielles sont acceptées par les autres élèves qui sont habitués à ce que, dans cette école, certains soient pris en charge à l'extérieur, aient une aide personnalisée en classe.

IV. Vers une tentative d'évaluation de la prise en charge des EIP à Bonsecours

Un questionnaire a été réalisé afin d'interroger le degré de satisfaction des enfants et des familles quant à l'accueil sur l'école Bonsecours.

Accueil des Enfants Intellectuellement Précoces à l'école Bonsecours.

Dans le souci d'améliorer la qualité de l'accueil des Enfants Intellectuellement Précoces au sein de l'école, pourriez-vous répondre à ces quelques questions ? Ce questionnaire est anonyme, vous pouvez utiliser l'enveloppe timbrée ci-jointe pour le renvoyer à l'école.

- 1. Qu'est-ce qui vous a paru pertinent dans l'aménagement proposé à votre enfant au sein de l'école ?**
- 2. L'aménagement au sein de l'école vous convient-il ?**
- 3. En avez-vous discuté avec votre enfant ? Est-il également satisfait de cet aménagement ?**
- 4. Avez-vous des propositions à nous suggérer ?**

Les familles ont ensuite été reçues, en novembre, dans le cadre d'entretiens semi-directifs élaborés avec l'équipe enseignante, la rééducatrice et la psychologue scolaire. Le guide d'entretien était le suivant :

- 1. Quelles étaient vos premières représentations de la précocité intellectuelle ?**
- 2. Quelles sont-elles maintenant ?**
- 3. Quand et comment vous êtes-vous aperçu de la précocité intellectuelle de votre enfant ?**
- 4. Cela vous a-t-il inquiété ?**
- 5. Quelles aides avez-vous trouvées dans les écoles précédentes et à l'extérieur ?**

Alors qu'un écart était attendu entre ce qui avait été dit en entretien et ce qui pouvait être formulé dans un questionnaire anonyme, nous nous sommes aperçus que les réponses convergeaient. Sur 10 questionnaires, 9 ont été retournés. Voici listées les différents types de réponses des parents :

Question 1 (Qu'est-ce qui vous a paru pertinent dans l'aménagement proposé à votre enfant au sein de l'école ?) : les parents insistent sur le fait que leur enfant ait été accepté avec sa différence, qu'il ne s'ennuie plus, que le programme est adapté à leur rythme, à leur motivation. Un lien est fait avec la formation et l'auto-formation des enseignants sensibilisés à la problématique des EIP. Les classes à double niveau et le programme d'enrichissement sont particulièrement appréciés. Il est noté une évolution dans le comportement face au travail scolaire : « l'enfant accepte ses difficultés dans les domaines qu'il maîtrise le moins ».

Question 2 (L'aménagement au sein de l'école vous convient-il ?) : 8/9 sont satisfaits.

Question 3 (En avez-vous discuté avec votre enfant ? Est-il également satisfait de cet aménagement ?) : 9/9 remarquent que leurs enfants vont avec plaisir à l'école, qu'ils ont des amis.

Question 4 (Avez-vous des propositions à nous suggérer ?) : certains parents formulent une demande quant à la nécessité de former les autres personnels de l'école (cantine); ils souhaitent un développement de ce type de dispositif, une famille aimerait des rencontres plus fréquentes avec les enseignants.

V. Le développement de partenariats extérieurs

- L'Ecole de Kinésithérapie de Nancy** : au regard des difficultés d'écriture décrites dans la littérature chez les EIP de sexe masculin, l'école de kinésithérapie a été sollicitée afin d'étudier la posture, la latéralité, la coordination fine oeil-main grâce à une plate-forme

posturographique informatisée enregistrant tous les mouvements du corps pendant une tâche cognitive. Le directeur de l'école a proposé à une étudiante de réaliser son mémoire de fin d'étude sur ce sujet. Cet écrit sera finalisé en janvier 2009. Il semblait important de se donner les moyens d'une étude comparée sur la spécificité et la fréquence de la dysgraphie chez les garçons intellectuellement précoces.

- **L'Université de Nancy II** : différents départements de l'Université de Nancy II ont été contactés, seul le département de psychologie a répondu favorablement pour mener, dès la rentrée prochaine, une étude comparée sur les difficultés d'adaptation scolaire des EIP.
- **Lien avec le collège de secteur** : une rencontre a permis de sensibiliser l'équipe de direction à la problématique des EIP. Suite à ce contact entre la directrice de l'école Bonsecours, la psychologue scolaire et le chef d'établissement du collège Albert Camus avec son adjointe, le Conseiller d'Orientation Psychologue a proposé un travail d'information à destination des enseignants sur le sujet de la précocité intellectuelle. De nombreux parents étaient inquiets quant à l'après-Bonsecours et voulaient connaître un établissement dont le personnel pourrait être informé sur les difficultés que rencontrent les EIP au collège. Ce lien est tissé.

VI. Questionnement et perspectives

Des freins subsistent

- Sans prise en charge des moyens de transport et alors que les parents ne peuvent conduire leurs enfants à Bonsecours, plusieurs demandes d'inscription n'ont pu être satisfaites.
- La possibilité du suivi longitudinal : quand certains EIP se trouvent en difficulté au collège, un lien est établi avec l'équipe de l'école. Cet échange entre équipes n'a souvent lieu qu'au moment de l'arrivée en 6e. Il permet un travail sur la représentation que les enseignants du secondaire ont de la précocité intellectuelle. Quand des EIP rencontrent des difficultés plus tard dans leur cursus scolaire, il devient difficile de le savoir si ce n'est par les parents et/ou les COP. La psychologue scolaire a reçu de nombreux appels de COP en difficulté avec les équipes d'enseignants quand il devient nécessaire d'aménager le parcours scolaire des EIP tout en modifiant la représentation selon laquelle un EIP n'est pas forcément un bon élève.

Quels seraient les leviers de l'action ?

- La possibilité de contractualiser et pérenniser les interventions de personnes intervenant dans le programme d'enrichissement serait un levier pour l'expérimentation : pour une évaluation de l'action, pour que les familles puissent inscrire leurs enfants en connaissant toutes les modalités d'accueil faisant actuellement l'objet de constantes négociations avec les partenaires. La mise en place de conventions avec l'IUFM, les écoles d'ingénieurs, d'architecture, d'art faciliterait l'intervention de personnes dans le programme d'enrichissement. En début d'année, certains parents ont été déçus de l'arrêt des ateliers philosophie et sciences. Dans les entretiens, les familles nous ont fait part de situations où leurs enfants pouvaient réinvestir à l'extérieur les connaissances acquises dans ces ateliers. Lors d'un séjour touristique en Allemagne, un enfant a conversé en allemand avec la caissière d'un supermarché, à la surprise des parents ne maîtrisant pas cette langue.
- Une recherche-action dans le domaine des Sciences de l'Education pourrait tenter d'élucider le type de pratiques pédagogiques les plus adaptées au fonctionnement cognitif des EIP (pensée divergente, raisonnement plus synthétique qu'analytique). Une des problématiques

possibles serait : comment aider les EIP à prendre conscience de leurs démarches procédurales ?

- Il semble indispensable de garder un temps de concertation entre les différents membres de l'équipe pour la concertation, la coordination et la formation. Cette année un PE2 déchargeait un enseignant sur une journée par semaine afin de permettre à chaque membre de l'équipe de réajuster son projet d'accueil des EIP, de réfléchir sur ses pratiques pédagogiques, de recevoir les familles, de réaliser des outils d'évaluation de l'expérimentation.
- Un partenariat avec un plateau technique dans le domaine du soin serait à développer, certains EIP ayant besoin d'une prise en charge en psychothérapie ou en atelier thérapeutique. Il semble important que l'équipe de soignant soit sensibilisée à la problématique des EIP dans une approche psychologique pluridisciplinaire : clinique, cognitive, sociale. La difficulté actuelle de la prise en charge des EIP réside dans le fait que le surinvestissement intellectuel est perçu comme pathologique sans considération de la spécificité du fonctionnement cognitif de ces enfants. Ce partenariat est d'autant plus essentiel que la dépression passe souvent inaperçue chez les EIP rationalisant, intellectualisant et paraissant ainsi mettre à distance leur souffrance psychique.

VII. Des questions qui se posent

- Un dépistage précoce permet en partie de prévenir l'apparition de désordres psychologiques et l'échec scolaire. Sans le projet d'accueil de Bonsecours, les EIP de l'école n'auraient pas tous été dépistés, la majeure partie d'entre eux ne présentant pas de difficulté scolaire préoccupante. Le testing a donc été étendu afin de leur proposer les différentes activités du programme d'enrichissement et pour qu'ils bénéficient d'une attention plus spécifique. Il semblait inconcevable d'accueillir des élèves d'autres écoles sans se donner les moyens de connaître les EIP de l'école. Il pourrait s'avérer intéressant d'étendre le testing à un secteur afin de réaliser une étude longitudinale et d'évaluer précisément le pourcentage d'EIP dans une population scolaire, les seuls chiffres communiqués dans les différents rapports (DELAUBIER) provenant des associations qui viennent surtout en aide aux EIP en souffrance dans l'institution.
- Il suffit qu'un article de journal paraisse pour que nous soyons inondés d'appels venant même de départements voisins (Meuse et Moselle). Face au nombre croissant d'appels de parents se renseignant sur la possibilité de scolarisation à Bonsecours ou en demande de conseils pour une poursuite de la scolarité ordinaire sur l'école de leur secteur, la directrice de l'école et la psychologue scolaire deviennent malgré elles des personnes « ressources » pour lesquelles le surcroît de travail peut devenir considérable dans le temps. Nous sommes parfois amenées à réfléchir avec les parents aux aménagements possibles sur les écoles d'autres secteurs peu renseignés sur la problématique des EIP car nous refusons (pour avoir connu quelques expériences malheureuses) des inscriptions qui se feraient dans l'urgence suite à un conflit avec les enseignants et sans concertation avec l'enfant. L'objectif n'est pas de déplacer d'importantes populations scolaires quand l'école de secteur peut proposer des aménagements (décloisonnement, PPS pour les EIP en situation de handicap).

Christine Jacque, directrice
Juin 2008

Annexe 1 : diaporama de présentation du projet.

Annexe 2 : « Programmes d'accélération » :

- **exemple de fil rouge notionnel,**
- **exemple de *fiche consigne*,**
- **exemple de *fiche document de travail*,**
- **exemple d'évaluation initiale permettant de construire un *plan de travail*,**
- **exemple d'outils construisant la *fiche plan de travail*,**
- **exemple de *fiche plan de travail* fournie à un élève suite à ces évaluations initiales en mathématiques dans le champ des connaissances des nombres entiers.**